

VERIFICATION DES COMPTES DES AMIS DE L'UNIVERSITE DU TEMPS LIBRE

ANNEE 2020

RAPPORT DU CONTROLEUR VERIFICATEUR

PRELIMINAIRES

Toutes les opérations financières et comptables qui ont jalonné la vie de l'Association au cours de l'année 2020 ont été vérifiées à partir des documents comptables habituels que doivent utiliser les Associations Loi 1901 à savoir : les journaux de banque, de caisse, d'opérations diverses et les états comptables constitués par les Balances, le Grand livre sans oublier les relevés de compte bancaires.

Les contrôles effectués ont consisté à s'assurer que pour chaque opération inscrite au Grand Livre, une pièce comptable justificative, authentique et réglementaire liée à un achat ou à un service effectivement rendu était présente et avait entraîné son inscription sur les principaux journaux de banque et de caisse. A l'issue de cette vérification approfondie, aucune anomalie n'a été détectée ; le solde des comptes courant, les livrets d'épargne de même que celui de la Caisse étaient exacts qui ont abouti à l'établissement du **compte de résultat et du bilan** qui sont présentés et commentés ci après.

LE COMPTE DE RESULTAT (voir tableau rapport financier)

Il retrace avec précision et transparence toutes les opérations de débit et de crédit enregistrées dans la comptabilité au cours de l'année 2020 (*balance des comptes au 31/12/2020 - comptes de la classe 6 et 7*) Le compte de charges ressort à 50.402,72 € cependant que celui des ressources atteint 50.951,16 €. Un excédent de 548,44 € s'en dégage, caractéristique d'une très bonne gestion financière de l'Association.

LE BILAN : (voir tableau rapport financier)

Le bilan représente la situation financière et patrimoniale de l'Association au 31/12 de l'année, Il a été **dument vérifié. Il est exact**, Il s'établit à : **238.397,84 €**. Le détail de toutes les dettes a été rigoureusement contrôlé et n'appelle aucune remarque. Le fonds de roulement est élevé. Il est la résultante d'une rigoureuse gestion prudentielle de l'Association depuis de nombreuses années.

EN CONCLUSION :

Au terme de cette vérification poussée et approfondie des comptes de l'Association où aucune irrégularité et erreur n'ont été décelées, ceux-ci sont considérés comme exacts et sincères. Ils peuvent être acceptés comme tels et valoir quitus de gestion pour la trésorière de l'Association. Des félicitations méritées peuvent lui être exprimées pour la qualité de ses travaux et sa grande expertise particulièrement éprouvée en cette année 2020 où la stratégie opérationnelle de l'Association a été constamment remise en cause par les mesures sanitaires liées à la pandémie du coronavirus.

A Orléans le 3 Juin 2021

La Présidente de l'Association

Maryse Delarue

Le Contrôleur des comptes

Maurice Servoz